

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 12/10/21

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagner (psychologue scolaire) Mme Fournier (CP/CE1), Mme Cadot (CE2), M. Toczé (Maire de Tinténiac), M. Fayoux (parent élu), Mme Habumugisha (parent élu), Mme Depaulis (parent élu), Mme Cardin (parent élu), Mme Dufour (parent élu).

Présents

• **Mairie :**

Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires), Mme Aubaud (responsable de restauration)

• **Enseignants :**

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Glory (PS/MS), Mme Defives (MS/GS), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Le Cam (MS/GS), Mme Quemener (CP), Mme Grimard (CP/CE1), Mme Clergue (CE1), Mme Voyau (CE1), M. Goudé (CE2/CM1), Mme Augais (CM1), M. Chenais (CM2)

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Morlère, M. Courtois, M. Irvine, Mme Mansfield, Mme Masserot, Mme Cabarrou, Mme Renard

Ordre du jour

1) Installation du nouveau conseil d'école.....	2
2) Vote du règlement intérieur.....	2
3) Effectifs de rentrée et répartition.....	2
4) Protocole de rentrée.....	4
5) Projets pédagogiques et actions.....	5
APC.....	5
Les projets civiques.....	5
Les projets sportifs.....	6
Les projets culturels	6
6) Budget OCCE.....	7
7) Questions des représentants des parents d'élèves.....	8

1) Installation du nouveau conseil d'école

Mme Amélineau présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves : 383 électeurs inscrits ; 180 votants, soit une participation de 47 % contre 50,41% en 2020 et 41,21 % en 2019.

27 bulletins sont nuls. 11 sièges de titulaires et 1 sièges de suppléants sont attribués à la liste des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association (une seule liste présentée).

Sont proclamés élus :

Mme Depaulis, Mme Cardin, Mme Morlère, M. Courtois, M. Irvine, Mme Dufour, Mme Mansfield, Mme Masserot, Mme Cabarrou, M. Fayoux, Mme Renard, Mme Habumugisha

Mme Amélineau déclare le nouveau conseil d'école installé.

2) Vote du règlement intérieur

Les règles particulières à l'école René Guy Cadou sont lues.

Rappel : les familles doivent informer et justifier des absences de leur enfant.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3) Effectifs de rentrée et répartition

Actuellement, 269 élèves sont inscrits à l'école, dont 98 en maternelle.

Les 11 classes ont été maintenues cette année. Les effectifs diminuent légèrement : 269 élèves contre 275 au moment du 1er conseil d'école l'an passé.

14 enseignants travaillent cette année au sein de l'école.

Plusieurs autres personnes interviennent dans l'école et s'ajoutent aux enseignants

- Quatre ATSEM :
Mme Sylvie LEGRAND (TPS/PS), Patricia PRUNIER (PS/MS), Mme Jacqueline BERTHOULOUX (MS/GS), Mme Mélanie MARTIN (MS/GS).
- Deux AESH sont présentes pour l'aide aux élèves en situation de handicap :
M. Kévin PANNETIER et Mme Nathalie ARLAUD.
- Le Rased :

Mme Florence WAGNEUR, psychologue scolaire dont le rôle est d'accueillir, d'observer, de s'entretenir avec les élèves et leurs parents si l'enseignant a repéré un trouble, une difficulté qui a des incidences sur le travail de l'élève.

Mme Lydie AUBERT, enseignante spécialisée dont le rôle est de conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves en difficulté.

- Un personnel municipal en charge de la bibliothèque :

Mme Christine ROBERT, est présente au sein de l'école les mardis, jeudis et vendredis. Elle organise des temps lecture au sein de la bibliothèque de l'école, met en place des ateliers et conseille les élèves dans le choix des livres à emprunter.

Niveau	Répartition	Effectif	Enseignant et ATSEM
TPS/PS	7/18	25	Enseignante : Corinne Serisier ATSEM : Sylvie Legrand
PS/MS	16/9	25	Enseignante : Chantal Glory ATSEM : Patricia Prunier
MS/GS	10/15	25	Enseignant : Patricia Defives ATSEM : Mélanie Martin
MS/GS	10/14	24	Enseignantes : Shannon Amélineau et Maëlan Le Cam ATSEM : Jacqueline Berthouloux
CP		22	Enseignante : Isabelle Quemener
CP/CE1	6/17	23	Enseignante : Émilie Grimard et Margot Fournier
CE1		23	Enseignantes : Guénaëlle Voyau et Amélie Clergue
CE2		26	Enseignante : Céline Cadot
CE2/CM1	18/6	24	Enseignant : Jordan Goudé
CM1		26	Enseignante : Véronique Augais
CM2		26	Enseignant : François-Xavier Chenais

4) Protocole de rentrée

Depuis la rentrée le protocole sanitaire est amené à évoluer chaque semaine, selon le taux d'incidence présent dans le département. Nous sommes actuellement dans le niveau vert et les élèves n'ont plus à porter le masque mais ceci pourra varier tout au long de l'année.

Les fermetures de la classe sont maintenues pour une durée de 7 jours à compter du dernier contact avec l'élève cas confirmé. Le directeur prévient les familles que leur enfant fait l'objet d'une mesure de quarantaine en raison de la fermeture de sa classe. Cette information précise la date de reprise des cours en présence et invite au respect de la quarantaine par l'élève. Elle vaut justificatif de la suspension de l'accueil.

Les élèves réalisent immédiatement un test de dépistage :

- Si le test est positif, l'élève devient un cas confirmé.
- Si le test est négatif, l'élève doit respecter une quarantaine de 7 jours et réaliser un second test en fin de quarantaine.

Pour les élèves de maternelle, ces tests ne sont pas obligatoires mais ils sont très fortement recommandés, un prélèvement salivaire pouvant être réalisé si le prélèvement nasopharyngé est difficile ou impossible.

A l'issue de la période de 7 jours, les parents des élèves d'école élémentaire devront attester de la réalisation d'un test par l'élève et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, la quarantaine de l'élève d'école élémentaire (à partir du CP) sera maintenue jusqu'à la production de cette attestation ou à défaut pour une durée de 14 jours.

Pour les élèves de maternelle, le retour en classe se fait systématiquement au bout de 7 jours, sans test préalable.

Les parents sont invités à consulter régulièrement le blog de l'école et la section « Coronavirus ». Depuis septembre et jusqu'à aujourd'hui aucun enfant n'a été testé positif au coronavirus.

5) Projets pédagogiques et actions

APC

Les APC s'organisent sur la pause méridienne ou à 16h30, en fonction des enseignants. Une autorisation écrite est demandée aux parents puisque ce temps n'est pas obligatoire. Il permet un travail sur les fondamentaux (français ou mathématiques) en groupe réduit.

Cette année les enseignants vont travailler plus particulièrement le langage oral et la lecture. Le travail mené diffère selon les classes et niveaux des élèves.

- Maternelle : Numération sous forme de jeux
- CP/ CE1 : Renforcement en lecture et graphisme
- CE2/CM1 : Compétences mathématiques
- CM1 : Aisance et structuration orale
- CM2 : Aide aux devoirs et accès à l'autonomie

Sac de jeux pour les vacances

Les élèves de GS auront cette année un sac de jeu à chaque vacances. Il s'agit de jeux préalablement travaillés en classe. L'objectif de cette action est de tisser du lien entre l'école et la famille et d'apprendre à jouer en famille.

Les projets civiques

Éducation à la biodiversité – Maison des faluns

Les deux classes de MS/GS se rendront à la forêt de Coetquen le mardi 19 octobre pour une approche sonore (moment d'écoute), visuelle (une étude des feuilles de différents arbres, des êtres vivants et des couleurs) et une approche imaginaire (lutins de la forêt). Deux animateurs de la maison des faluns accompagneront les classes.

Éducation à la biodiversité – Le Nez Dehors

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1 bénéficieront le jeudi 14 octobre d'une animation avec Nicolas Hyon, du Nez Dehors, pour découvrir la faune et la flore à proximité du canal et les manifestations de l'automne.

Les projets sportifs

Natation

Tous les élèves des CP, CE1 et CE2 iront à la piscine de Combourg du 21 février au 25 mars. Les 10 séances se dérouleront le lundi et le jeudi matin. Il s'agit de séances massées, menées deux fois par semaine. Nous espérons que ce format aura un effet positif sur l'apprentissage de la nage.

Les parents vont être sollicités très prochainement pour accompagner les classes sur le trajet, au moment de l'habillage et du déshabillage, ainsi que dans les bassins. Ils doivent pour cela obtenir au préalable un agrément de l'Education Nationale et posséder un pass sanitaire. Les dates et lieux des sessions d'agrément par les conseillers pédagogiques vous seront communiqués via le cahier de liaison.

Les projets culturels

Les incorruptibles

Pour la deuxième année consécutive, l'école participe au prix littéraire des incorruptibles. Les élèves lisent une sélection nationale de livres adaptés à leur niveau. Un vote aura ensuite lieu au mois de mai. L'objectif est de susciter le désir de lire et de créer une culture littéraire commune à la classe.

Médiathèque

La classe de CM2 se rendra à la médiathèque de Tinténiac le vendredi 22 octobre pour une visite guidée de l'exposition « Chamanisme et nature » encadrée par les artistes de l'association L'Art aux Champs. Les élèves de CM2 de l'école de St Thual y exposent quelques travaux.

Dispositif Cinéjeune

Cette année, nous faisons le choix de visionner une sélection des films au sein de l'école. En maternelle la thématique est « Promenons-nous avec les petits loups » et en élémentaire « Besoin de s'évader ». Des intervenants viendront ensuite étudier avec chaque classe les films et étudier le regard et l'écoute pour rendre les spectateurs moins passifs.

SIM

Les classes de CE2, CE2/CM1 et CM1 se rendent au SIM les vendredis matins. Elles travaillent avec Florian Laroute, musicien intervenant, sur le thème « musique et cinéma » afin de découvrir l'apport de la musique à l'image, l'objectif est de concevoir une musique d'accompagnement d'un extrait de film.

Spectacle

Un spectacle de Noël sera offert aux élèves par la mairie. Il aura lieu le lundi 13 décembre dans la salle Ille-et-Donac. Il s'agira de « Et hop ! », un ciné-concert de la compagnie Label Caravan, originaire de Rennes.

6) Budget OCCE

La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire à été proposée aux parents en début d'année. Le tableau ci-dessous fait état du bilan financier :

	Maternelle		Elémentaire	
	Dépenses	Gains	Dépenses	Gains
Participation volontaire des familles		522,50		1093,50
Frais de fonctionnement	261,72		476,45	
Dons de l'APE		600		1050
Collecte de papiers et journaux		243,90		426,83
Photos scolaires		509		891
Projets et sorties	1551,71		3220,30	
Totaux	1813,43	1875,40	3696,75	3461,33

7) Questions des représentants des parents d'élèves

1. Serait-il possible de refaire les passages piétons boulevard Tristan Corbière (en jaune) ?

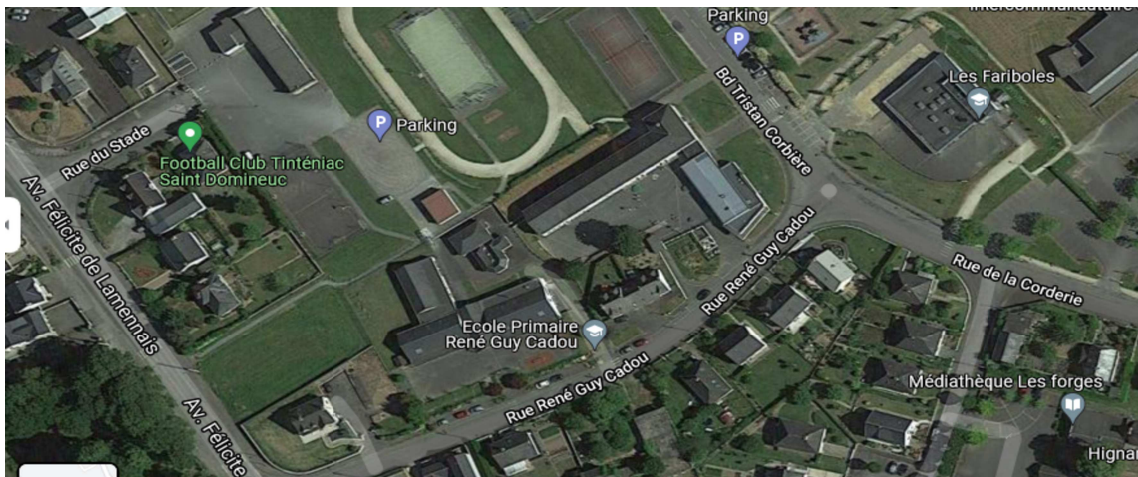
La mairie a refait le tracé de la rue René Guy Cadou, cela n'a pas encore été fait Boulevard Cordière du fait des travaux pour la Maison Enfance et Jeunesse. Ces aménagements sont prévus mais reportés.

2. Où en est-on de la vérification de l'éclairage autour de l'école ?

Un devis a été demandé auprès la SDE et les travaux sont en cours au niveau de la rue René Guy Cadou.

3. Serait-il possible de créer un passage piéton au niveau de la rue du stade (en rouge) ?

C'est en cours car il faut faire des travaux au niveau des trottoirs pour le passage des poussettes.



4. Où en est l'entretien du bâtiment, intérieur (rafraichissement des classes) et extérieur (maternelle et primaire) ? Y a-t-il un budget alloué à cet entretien ? Peut-on relancer le projet fresque, discuté en deuxième partie de l'année dernière ?

Il n'est pas possible de faire la fresque sur les murs de l'école car il y a une demande de travaux d'isolation (murs et fenêtres) pour laquelle une subvention a été reçue. Les travaux auront lieu courant 2022

A l'intérieur, les portes devaient être peintes avec le dispositif « Argent de Poche » cet été mais il y a des problèmes d'approvisionnement.

En maternelle, les murs extérieurs seront traités pendant une période de vacances à cause d'un champignon.

5. Qu'en est-il de la réparation de la porte des toilettes du premier étage au primaire ?

Cela fait partie des petits travaux qui sont répertoriés et listés. Une liste au format numérique est régulièrement envoyée à la mairie. Un tableau velleda répertorie les besoins côté cantine.

Les employés communaux passent chaque mercredi voir ce qu'ils peuvent effectuer rapidement.

6. Où en est le projet d'abri pour vélos?

L'abri vélo pourrait être installé dès que les « Bâtiments de France » auront donné leur aval.

7. Est-il possible de remettre en place l'aide aux devoirs ?

Une demande de bénévoles a été diffusée par la mairie sur le bulletin municipal, le site internet de l'école et sur Ouest France. C'est une volonté de remettre en place ce dispositif.

8. Comment joindre l'école lors de la pause méridienne, lorsqu'un parent doit venir chercher un enfant en urgence ?

Il faut appeler le 02 99 69 44 11 pour joindre la cantine. Le numéro de portable communiqué permet de joindre la garderie ou de laisser des messages.

9. Est-ce que l'accueil de début de cours et sortie de cours, peuvent-être fait de manière ponctuelle ?

Ces entrées et sorties différenciées sont maintenues le temps des contraintes sanitaires. Les enseignants attendent que les enfants arrivent le matin, ou les familles le soir. A noter : le premier quart d'heure de garderie, après les cours, n'est pas payant.

10. Quelles sont les procédures mises en place, tant au niveau scolaire que périscolaire, en cas de violence morale ou physique subie par un enfant ?

Sur le temps périscolaire, il faut en informer Mme Aubaud. Le personnel de la garderie voit avec l'enfant et si nécessaire, en parle aux parents. Un portail citoyen va être mis en place par la mairie pour répondre aux parents (sur les questions sur les temps périscolaires). Un courrier d'information vous sera transmis.

Sur le temps scolaire, les situations sont gérées au cas par cas par l'équipe. La procédure n'est pas la même selon l'âge des élèves et la violence subie.

Dans un premier temps, nous discutons avec l'enfant, nous le reprenons. Si nécessaire, nous instaurons une punition qui peut aller de l'isolement du groupe jusqu'à la communication aux parents (violence physique).

Sur la problématique du harcèlement moral, Mme Amélineau suit une formation avec les directeurs.trices du secteur de Tinténiac afin de mettre en place une procédure pour répondre au mieux à ces situations. L'intervention de la psychologue scolaire peut être sollicitée.

11. Y-a-t-il un plan d'investissement pour les équipements informatiques ? Certaines classes sont sous équipées. Une dotation d'ordinateurs et de vidéos projecteur en quantité suffisante est-elle envisagée ?

Mme Amélineau et Mme Garçon ont rencontré le responsable informatique de la Communauté de Communes, M. Lambert. Une subvention de l'État de 110 000 euros a été validée pour l'ensemble de la communauté de communes. La Bretagne Romantique équipe les 25 communes, elle va voir en fonction des besoins des écoles. 5 vidéoprojecteurs et 2 valises de 6 ordinateurs portables ont été demandés pour notre école. Si notre école est retenue, l'équipement serait installé en septembre 2022.

12. Serait-il possible que les enfants se levant tôt le matin et allant à la garderie, bénéficient s'ils le souhaitent d'une collation (fournie par la famille) soit lors de la récréation ou à la fin de la garderie du matin avant le début des cours ?

Les enfants ont déjà la possibilité de prendre une collation fournie par les familles à la garderie le matin et le soir.

13. Pourquoi le protocole sanitaire a changé, concernant la non-séparation des enfants d'un même niveau même dans des classes différentes ?

Le protocole sanitaire est national et permet effectivement de mettre ensemble des enfants d'un même niveau d'âge et de classes différentes. Nous nous devons de nous conformer à ce protocole.

14. Serait-il possible de reprendre d'une année sur l'autre les cahiers non utilisés entièrement ?

cf. compte-rendu du dernier conseil d'école

Cela est possible pour certains cahiers ; le cahier d'anglais et celui d'histoire-géographie sont communs au cycle 3.

15. Pourquoi depuis l'année dernière, les parents doivent-ils acheter les fournitures scolaires ?

cf. compte-rendu du dernier conseil d'école

Cela a été discuté longuement l'an dernier et les parents ont apprécié de recevoir la liste fournie en avance pour cette nouvelle année scolaire.

16. Concernant la végétalisation de la cours, discutée en conseil de fin d'année dernière, est-ce toujours d'actualité ?

Mme Parpaillon, adjointe à l'environnement accepte de travailler sur ce projet. Il faudrait créer un groupe de travail avec des parents et des enseignants pour mener ce projet.

17. Serait-il possible de prévoir un préau à l'entrée de la garderie? car les parents ne peuvent plus entrer dans le bâtiment, et quand il y a plusieurs parents, l'hiver arrivant il faudra patienter sous la pluie...

Non cela ne sera pas fait mais les parapluies sont recommandés.

18. Est-il possible que certains parents dans le cadre périscolaire puissent soutenir en tant que bénévole (cantine garderie pour les petites sections).

Avoir des bénévoles sur les temps périscolaires ne sera pas possible pour des raisons de responsabilité, de sécurité et d'assurance .

19. Est il possible de favoriser l'éclairage du jour dans les classes ?

Les classes sont exposées plein Sud ; les volets tamisent la lumière éblouissante du jour. Les enseignants jonglent avec les volets, les rideaux et la lumière artificielle pour travailler en classe.

20. Pourrait-il y avoir une vigilance des adultes sur le langage, les expressions... employés devant les enfants.

Nous manquons d'informations pour répondre. Chacun se montre le plus professionnel possible.

La séance est levée à : 20h30

La directrice : Mme. Amélineau